

Nicolas Joubert

Associé

M^e Nicolas Joubert est associé du cabinet d'avocats Lavery à Montréal et fait partie de l'équipe de Droit du travail, de l'emploi et de l'immigration depuis 2005.

Diplômé en droit civil et en common law de l'université McGill, M^e Joubert conseille et représente des entreprises de toutes tailles en matière de droit du travail et de l'emploi, notamment dans des contextes de relations individuelles et collectives de travail, de terminaisons d'emploi complexes, de santé et de sécurité du travail, de même que dans des dossiers impliquant des allégations de discrimination et de harcèlement.

M^e Joubert représente régulièrement les clients de Lavery devant les tribunaux civils et administratifs. Il plaide entre autres fréquemment devant le Tribunal administratif du travail (divisions « santé et sécurité du travail » et « relations de travail »), devant la Cour supérieure, de même que devant les tribunaux d'arbitrage de griefs. Il agit également régulièrement à titre de porte-parole patronal dans le cadre de négociation de conventions collectives.

Depuis 2005, M^e Joubert a notamment représenté avec succès plusieurs employeurs d'envergure qui exercent principalement leurs activités dans les domaines du transport, de la sécurité, du commerce au détail et de l'industrie manufacturière. Il a ainsi développé une expertise particulièrement pointue dans ces secteurs d'activités.

M^e Joubert agit fréquemment à titre de conférencier et de formateur en matière de droit du travail, de l'emploi et de la santé et sécurité du travail. Il est aussi activement impliqué dans divers comités du Conseil du patronat du Québec.

Également titulaire d'un baccalauréat en administration



Associé, Avocat Montréal

Téléphone [514 877-2918](tel:514-877-2918)

Télécopieur 514 871-8977

njoubert@lavery.ca

Langues

Anglais
Français

Secteurs de pratique

Travail et emploi

des affaires (spécialisation en finance), M^e Joubert participe activement au développement de stratégies d'affaires globales en favorisant une approche proactive et intégrée.

M^e Joubert pratique aussi dans le domaine de l'immigration d'affaires et de la mobilité de la main-d'œuvre. À ce titre, il conseille et représente plusieurs entreprises dans leurs démarches de recrutement de travailleurs étrangers ainsi que dans le cadre d'assignations d'employés au Canada.

Jonglant aisément avec les concepts des deux réalités linguistiques et juridiques canadiennes (droit civil et common law), il s'est vu décerner, pendant ses études, le prix de plaidoirie du Barreau canadien au concours Pierre-Basile-Mignault et a fait partie du meilleur tandem de plaideurs dans le cadre du concours Bar Prize Moot de l'université McGill.

Formation

- B.C.L. /LL.B., Université McGill, 2004
- B.A.A., Université du Québec à Montréal, 2001
- Membre du Barreau du Québec depuis 2005

Conseils et associations

- Association du Jeune Barreau de Montréal
- Association québécoise des avocats et avocates en droit de l'immigration
- Association canadienne des avocats d'employeurs (CACE)